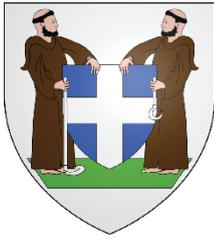


Ville de Peymeinade



# AVENANT N°2 AU TRAITE DE CONCESSION

CONCESSION D'AMENAGEMENT  
ZAC « Espace LEBON »  
Commune de PEYMEINADE

**ANNEXE 3 modifiée**

Programme des équipements à la charge du  
cessionnaire

## ANNEXE 3 : PROGRAMME DES EQUIPEMENTS A LA CHARGE DU CONCESSIONNAIRE

---

- **Equipements de surface**

- Voiries et stationnement sur voirie
- Une Place centrale arborée
- Des espaces paysagers pour environ 6 000m<sup>2</sup> intégrant la réalisation de trois parcs paysagés.

- **Equipements de réseaux**

- Eaux pluviales et ouvrages de gestion
- Eaux usées
- Eau potable
- Réseau électricité
- Fibre
- Éclairage public

- **Equipement de superstructure**

- Parking public de près de 180 places dont une partie en souterrain et une autre partie en surface.
- 250 à 300 m<sup>2</sup> de surface de plancher intégrés en rez-de-chaussée des futures constructions. Ils seront dédiés à des équipements publics (police municipale, associations, ...)